



Les boîtes en pointillé indiquent les postes qui offrent des services au Groupement de la justice.
 *La division des services technologiques pour la justice fournit un soutien au ministère du Procureur général et le ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels mais relève du point de vue organisationnel du ministère de la Sécurité communautaire et des Services correctionnels.
 Suggère un rapport hiérarchique